## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2018

Monsieur le Maire procède à l'appel.

**Présents :** F.BEAUVOIS, A.BRET, A.L. BRUNET, C.DUMAS, T.GEROSSIER,

C.GOUVERNEUR, B.LAVIRE, J.P. PERROT, A.RACCURT, I.RACCURT, J.C. RUGA

**Absents excusés :** F.BROUSSE (pouvoir A.L. BRUNET)

M.JEANNEY (pouvoir B.LAVIRE)

**Absents:** S.AMEUR

**G.PIPAZ** 

Secrétaire de séance : Isabelle RACCURT

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

# BRESSOLLES « IMPASSE DU PAILLOT » AUTORISATION REVENTE DU LOT C

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une proposition d'achat du lot C d'une surface approximative de 715 m² est en cours pour une valeur de 145 000,00 Euros La démolition du bâti actuel doit être effectuée, la parcelle pourra alors faire l'objet d'un bornage définitif. Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal d'acter cette décision en autorisant l'EPFL à rétrocéder le tènement cadastré Section AB n° 210p, 70p,72p, 73p suite à l'accord de ce dernier en date du 05 juin 2018. A l'issue de la notification un projet de compromis pourra être rédigé par le notaire. Le Conseil Municipal par 11 voix pour et 2 abstentions (F.BROUSSE et A.L. BRUNET) autorise Monsieur le Maire à la revente du lot C.

# REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD) :

# ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DANS LE CADRE D'UNE MUTUALISATION

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les collectivités ont l'obligation de recenser l'ensemble de leurs traitements de données personnelles et identifier les risques élevés pour les droits et libertés des personnes concernées. Dans le cadre du schéma de mutualisation de la communauté de communes, une convention constitutive d'un groupement de commandes ayant pour objet la réalisation d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des besoins et la rédaction d'un marché de service.

La prise en charge de ces frais de fonctionnement du groupement sera assurée de la façon suivante :

- 40 % à la charge de la 3CM.
- Le reste à la charge des communes membres selon le nombre d'habitants.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'adhésion au groupement de commandes et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

# <u>AUTORISATION SIGNATURE BAIL LOCATION LOCAL RANGEMENT CONTES EN COTIERE</u>

Monsieur le Maire rappelle que les décors des Contes en Côtière ont déménagé et occupe désormais une partie des locaux de « EARL DU PONTET » pour une superficie de 150 m².

Il propose de verser une location de 150,00 Euros par mois pour cette occupation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

# CONVENTION ENTRE L'AGENCE ET L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'AIN ET LA COMMUNE DE BRESSOLLES ANIMATION PROCHAIN MARCHE DU TERROIR

ALEC 01 a pour mission d'informer, de sensibiliser et de conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés.

Elle fait également des interventions dans les écoles. L'ALEC 01 à ce titre est venue contrôler l'air de l'école de la commune.

Une intervention de leur part est prévue lors du prochain Marché du Terroir pour sensibiliser les personnes sur les économies d'énergie, l'habitat, l'éco consommation, l'eau.

Le coût de cette opération régie par une convention est de 250,00 Euros au lieu de 500,00 Euros (pour les non adhérents à l'ALEC).

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

#### **INSTRUCTIONS D'URBANISME**

# <u>Déclarations Préalables :</u>

- M.SORNAY Patrick Agrandissement fenêtre.
- M. MALTEZ Anthony Division foncière.
- M. SCAPPATICCI Thomas Construction d'un garage.
- M. CHAMP Gérard Division foncière.

#### Permis de construire :

- M. Mme VINCENT Nicolas Construction d'une maison individuelle.
- M. ANTUNES et Mme PIRES Construction d'une maison individuelle.

# **COMPTE RENDU DE REUNION**

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour l'attribution des lots pour la construction de la future mairie.

# **QUESTIONS DIVERSES**

<u>Bibliothèque</u> (A.L.BRUNET) : informe que la commune de Balan cède à titre gratuit du mobilier de bibliothèque pour enfant qui pourrait convenir soit pour notre bibliothèque soit pour l'école ou encore la cantine.

<u>Voierie</u> (F.BEAUVOIS) : signale que le goudron est arraché sur la route du Bourg Saint Christophe.

# Nouvelle mairie

La cérémonie pour la pose de la première pierre de la nouvelle mairie se fera le vendredi 14 septembre 2018 à 17h.

Le conseil Municipal sera quant à lui décalé au mardi 11 septembre 2018.

# Challenge de la mobilité

Deux coups de cœur ont été attribués cette année :

L'école maternelle Gabriel Jeanjacquot d'Oyonnax

La communauté de communes de la Côtière avec F.BEAUVOIS et A.RACCURT

La séance est levée à 20h40.